

## Compte-rendu de la Commission de Quartier 3.3 (à lire en accompagnement du diaporama projeté en séance)

### Croix Daurade, Borderouge, Trois Cocus, Grand Selve, Paléficat

**Mardi 12 décembre 2017 à 18h30**

- Lieu : Métronum
- Participation : 95 personnes
- Elue présente : Madame RONCATO, Maire de quartier
- Services municipaux et intervenants présents :

*M. TURROQUES et M. PINCHAUD, Direction de la Police Municipale*

*Mme DE AMORIN, OPPIDEA*

*M. RABINOVITCH - Pôle Territorial Nord*

*M. HERAL – Direction de l'Education*

*M. ESCALES- Chargé de mission Urbanisme*

*M. RAPATEL, Mme INDART, M. SUERE, Mme ABDELHOUAB – Direction de l'Action Territoriale*

**NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.**

Mme RONCATO ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et présente ensuite le programme de cette commission de quartier.

- 1- Présentation de la territorialisation de la Police Municipale
- 2- Projet urbain de Borderouge
- 3- Questions diverses

Un diaporama sert de support.

## **1- Présentation de la territorialisation de la Police Municipale**

Monsieur Turroques présente le diaporama aux participants. Il précise les attributions propres à la Police Municipale et celles attachées à la Police Nationale (voir diaporama). Le rôle de chacun est clarifié par une convention de coordination. La ville de Toulouse compte 330 policiers municipaux dont 300 sur le terrain. 350 caméras de vidéo-protection sont en service à ce jour.

Il indique aux riverains présents que le principal objectif de la territorialisation est de proposer un meilleur maillage du territoire en s'appuyant sur la connaissance du terrain par les agents. La sécurisation des écoles est également une priorité. Par ailleurs, il souligne que les agents ne sont pas encore tous opérationnels car certains sont encore en formation.

Il est précisé que le secteur 3 est le plus grand de la ville de Toulouse. 15 agents sont affectés sur le secteur (de 06H30 à 01H00 en semaine et de 09H30 à 18H30 le week-end). La présence d'une équipe dédiée le weekend sur le secteur est une nouveauté de ce dispositif.

*La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.*

Une grande partie des personnes présentes déplorent l'insécurité croissante dans le quartier de Borderouge, alertent la municipalité sur l'urgence de la situation et demandent à tous les acteurs publics compétents de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité du quartier. De nombreux habitants alertent la municipalité sur l'image du quartier qui se dégrade. L'incendie survenu le 8 décembre dernier dans le parking de la Place de la Maourine ne fait que renforcer ce sentiment d'insécurité et a constitué un véritable traumatisme pour les riverains. Plusieurs habitants témoignent de leur mécontentement vis-à-vis du manque de rapidité des services de police lors de cet événement.

Madame RONCATO déplore l'incendie survenu le 8 décembre et témoigne de son soutien à toutes les personnes victimes de cet incident, en particulier les commerçants de la place de la Maourine.

Madame RONCATO rappelle que la sécurité publique est une prérogative de l'Etat. La municipalité s'est engagée en matière de sécurité avec l'accroissement des effectifs de la Police Municipale mais cette dernière ne peut pas se substituer aux prérogatives de la Police Nationale. Le Préfet sera alerté de cette situation.

De nombreux habitants présents déplorent également l'insécurité persistante aux 3 Cocus et la présence de nombreux dealers sur l'espace public.

Madame Roncato rappelle que ce quartier fait l'objet d'un renouvellement urbain. Chaque opération de démolition/reconstruction fait l'objet d'une concertation avec les habitants. L'objectif est d'introduire de la mixité sociale. Madame RONCATO rappelle également l'intervention des services de police concernant le trafic de stupéfiants tout en déplorant le manque de moyen de la Police Nationale à Toulouse, qui est en sous-effectif compte tenu de la population et des difficultés dans certains quartiers.

Question : Quelles différences existent entre la Police Nationale et la Police Municipale ?

Réponse : La Police Municipale ne peut pas prendre de plaintes, ni faire des enquêtes ou des investigations.

Question : Aux Izards, les jeunes restent sous les caméras et on ne voit aucune intervention ? Les caméras sont-elles bien utilisées ?

Réponse : Les caméras fonctionnent normalement et la semaine dernière deux individus ont été interpellés. La vidéo sert à identifier les individus. La Police Municipale n'est pas autorisée à visionner les vidéos issues des caméras. Une autorisation de la commission rogatoire est nécessaire.

Question : Le comité des Fêtes de Croix Daurade déplore l'arrivée tardive de la Police Municipale le vendredi soir lors du défilé de chars de la fête annuelle en juin 2017.

Réponse : Il est rappelé que l'organisateur d'une manifestation doit demander un arrêté municipal si un besoin est identifié. Il n'y a pas d'intervention possible de la Police Municipale sans arrêté. Madame Roncato propose d'organiser une réunion en amont de la prochaine manifestation avec la Police municipale, le service Manifestations et fêtes ainsi que l'organisateur afin que cette situation ne se reproduise pas.

## **2- Projet urbain de Borderouge :**

Madame de Amorin, Responsable d'opérations chez Oppidea présente le contexte du projet de la ZAC de Borderouge. Elle a été lancée en juillet 1990, sa superficie est de 140 ha. A terme 5 272 logements seront réalisés sur cette ZAC dont 23% de logements sociaux. Un point est fait sur l'avancement des projets immobiliers ainsi que sur l'implantation des commerces et services à venir.

Le rond-point entre le boulevard Netwiller et l'avenue Bourges Maunoury sera reconfiguré afin d'améliorer le flux de circulation.

La livraison de la résidence étudiante est prévue avant l'été 2018. Le chantier du cinéma a commencé pour une livraison en janvier 2019. L'arrivée d'une mairie annexe au second semestre 2018 et d'une salle associative début 2019 permettra de répondre aux attentes des habitants et des associations du quartier.

Le projet de théâtre amateur et professionnel de la ferme Niboul viendra compléter l'offre culturelle du quartier. L'arrivée du BUN mais aussi de l'échangeur n° 13 va permettre l'installation d'entreprises sur le secteur nord.

En ce qui concerne l'aménagement de la rue Edmond Rostand, une réunion publique dédiée a été organisée le 6 décembre dernier.

*La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.*

Question : Où en est le projet d'agrandissement du parking du métro et la création d'un dépose minute ?

Réponse : Le projet d'un parking silo de 300 places sera créé à l'horizon 2020 et l'ouverture d'un dépose minute fin 2018-début 2019.

Question : La maison de santé verra-t-elle le jour ?

Réponse : Oui. Actuellement il y a deux porteurs de projet qui sont en cours d'étude.

Question : Le projet de l'hôtel est-il toujours d'actualité ?

Réponse : Oui. Le permis de construire est en cours d'instruction.

Question : Que fait-on au niveau des espaces verts pour ce quartier ?

Réponse : Borderouge est maillé de 25 Km de sentes ainsi que d'un parc de 12 hectares. Il s'agit d'un quartier particulièrement bien doté en matière d'espaces verts.

### **3- Questions diverses :**

Intervention sur le PLUI-H de Monsieur ESCALES, chargé de mission Urbanisme :

Monsieur ESCALES présente le projet PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat). Il précise que celui-ci a été arrêté au Conseil Métropolitain du 3 Octobre 2017. Après consultation des Personnes Publiques Associées, il sera présenté à l'enquête publique avant l'été 2018 et approuvé au cours du premier trimestre 2019.

Le projet PLUI-H est consultable en ligne sur le site Toulouse Métropole :

<http://www.toulouse-metropole.fr/projets/plan-local-d-urbanisme-intercommunal>

Le PLUI-H est un document qui définit notamment les droits à construire. Les études sectorielles réalisées sur Toulouse ont permis d'affiner les règles. Les associations qui ont participé aux réunions de restitution peuvent solliciter auprès des référents de secteur et quartier (Direction de l'action territoriale) des réunions techniques avant le déroulement de l'enquête publique. L'ensemble des habitants pourront participer à l'enquête publique pour présenter leurs observations.

Point sur l'enveloppe territoriale :

Madame RONCATO rappelle que chaque quartier dispose de la somme de 55 400 euros permettant de financer des projets d'investissement dans des domaines de compétence municipale (sports, espaces verts, bâtiments municipaux, éclairage public, écoles...). En 2017 cette enveloppe a permis de financer :

- Aménagement des abords du stade Cazal Lapujade
- Achat de matériel informatique pour l'école de la Maourine
- Aménagement de l'ilot SATC au Grand Selve

Madame Roncato annonce la visite de quartier le Mercredi 13 et le Jeudi 14 Décembre prochain de Monsieur le Maire.

**Madame Roncato clôture la séance à 22H45 et remercie l'assemblée.**